

Le député prend le pouls de la commune

Lampaul-Ploudalmézeau — Lundi, Didier Le Gac, député de la 3^e circonscription, était en visite dans le cadre de ses déplacements dans chacune des communes de sa circonscription.

À l'heure du non-cumul des mandats, les rencontres du député de la troisième circonscription Didier Le Gac, dans les 32 communes de sa circonscription, sont, pour lui, « le moyen d'écouter pour mieux relayer, car le mandat national de député nécessite de se nourrir des témoignages du terrain ». Tout comme pour la maire Anne Apprioual, « l'ancrage au terrain et la représentativité à l'échelon local sont essentiels ».

Rencontre avec des agriculteurs

Lundi, le député était à Lampaul-Ploudalmézeau. La journée a débuté par une matinée d'échanges en mairie avec les élus. Il a été question de Gilets jaunes, mais aussi des lois Littoral ou Elan, comme du Scot (urbanisme) qui impactent le développement de la commune.

En matière de gestion locale, la discussion a, entre autres, porté sur la place des élus au sein des EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) et de leur représentation dans les instances communales.

L'après-midi a donné l'occasion à des acteurs économiques de faire part au parlementaire des difficultés de leurs professions respectives : au Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) d'Armelle et Mickaël Kernéis, à Kerrenvel (commercialisation d'une partie de la production de viande en direct), et à Rocervo, chez Dominique Thomas,



Lors de la visite de l'exploitation de Michaël et Armelle Kernéis (au centre), Didier Le Gac, accompagné entre autres d'Anne Apprioual, maire, et de son adjoint André Le Borgne (à droite), a écouté les doléances des deux jeunes agriculteurs.

associé à son fils, producteurs de lait bio, où il a été question des « **problématiques agricoles dans leur diversité, à la fois celles liées à la production conventionnelle mais aussi à la production en bio** ».

Avec Pascal Tréguer, goémonier et

pêcheur de coquilles saint-Jacques, les échanges ont plus particulièrement porté sur « **les modalités de gestion de la ressource et du strict contexte réglementaire** ».

La journée s'est achevée par un temps d'échanges avec les repré-

sentants des associations de la commune : Le Petit Caillou, Beva e Lambaol et le Foyer rural, fort de dix sections. « **L'engagement associatif est une vraie richesse pour faire vivre l'échelon communal** », soulignent les élus.